



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
Sur le projet de Déclaration d'utilité publique de la ZAC Mosson
Sud dans le cadre du projet NPNRU à Montpellier (Hérault)**

N°saisine : 2024-013383

N°MRAe : 2024APO95

Montpellier, le 13 août 2024

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 11 juin 2024, la préfecture de l'Hérault a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de Déclaration d'utilité publique de la ZAC Mosson Sud dans le cadre du projet NPNRU à Montpellier (Hérault) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 12 août 2024.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.